Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que les honorables messieurs Aikins, Allan, Belleau Sir N. F., Blair Fergusson, Bossé, Bureau, Campbell, Currie, Ferrier, Macpherson, McCrea, Olivier, Ross et Sanborn composent un comité sur les ordres permanents et sur les bills privés, avec pouvoir d'examiner et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que les honorables MM. Allan, Archambault, Belleau Sir N. F., Bull, Crawford, Ferrier, Hamilton (Kingston), Hamilton (Inkerman), Macpherson, McMaster, Moore, Price, Ryan, Simpson et Vidal composent un comité sur les banques et le commerce pour la présente session, auquel seront renvoyés tous bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que les honorables MM. Armstrong, Bennett, Blake, Chaffers, Duchesnay A. J., Flint, Foster, Gingras, Guévremont, Leonard, Leslie, Matheson, Proulx, Prud'homme, Read et Shead composent un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que les honorables MM. Aikins, Alexander, Burnham, Christie, Cormier, Duchesnay E. H. J., Dumouchel, Foster, McDonald, Reesor et Simpson composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Résolu que l'honorable M. Allan, l'honorable Sir N. F. Belleau, les honorables MM. Fergusson Blair, Campbell, De Beaujeu, Moore, Olivier, Panet, Quesnel, Ross, Ryan et Sir E. P. Taché composent un comité pour assister Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque.

Ordonné que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par

un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable Sir E. P. Taché,

La Chambre s'est ajournée.